

# SAINT MARTIN INFOS

#11

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Juillet - Août 2021



BOODER entouré de Guillaume PRUVOST, 1<sup>er</sup> Adjoint chargé de la culture et Mélanie HENRON, Directrice du Centre Brassens.

## CULTURE : BOODER, TER REPETITA !



**ENVIRONNEMENT**  
UNE FORÊT URBAINE  
À SAINT-MARTIN !



**TRAVAUX & SÉCURITÉ**  
LA Z.A.C. MULTISITES : FIN D'UN PROJET,  
LANCEMENT D'UN AUTRE



**VIE ÉCONOMIQUE**  
LES MARCHÉS  
AU COEUR DE LA VILLE

  
**SAINT-MARTIN**  
Boulogne  
AU COEUR DE LA VIE

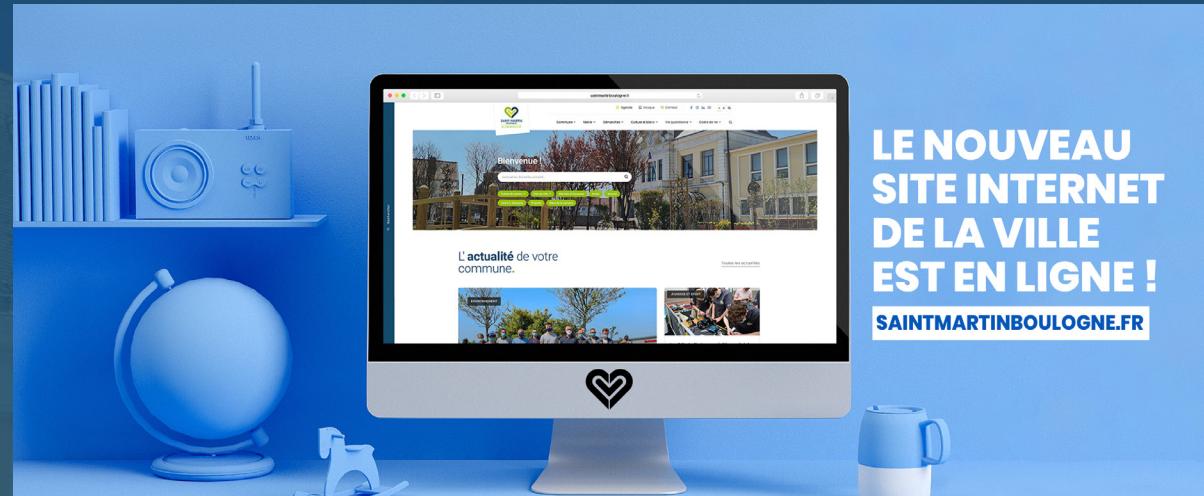
# SOMMAIRE

<b>SOLIDARITÉ</b>	<b>4</b>
<b>JEUNESSE ET SPORT</b>	<b>5</b>
<b>CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES</b>	<b>6</b>
<b>CULTURE</b>	<b>7-8-9</b>
<b>ENVIRONNEMENT</b>	<b>10-11-12</b>
<b>AFFAIRES SCOLAIRES</b>	<b>13</b>
<b>VIE ÉCONOMIQUE</b>	<b>14-15</b>
<b>NOS MAISONS DE QUARTIER</b>	<b>16-17</b>
<b>TRAVAUX &amp; SÉCURITÉ</b>	<b>18-19</b>
<b>PATRIMOINE</b>	<b>20-21</b>
<b>MANIFESTATIONS</b>	<b>22</b>
<b>TRIBUNES</b>	<b>23</b>

MAGAZINE RÉALISÉ PAR LA Mairie  
DE SAINT-MARTIN-BOULOGNE,  
313 ROUTE DE SAINT-OMER  
62280 SAINT-MARTIN-BOULOGNE - TÉL. : 03 21 32 84 84

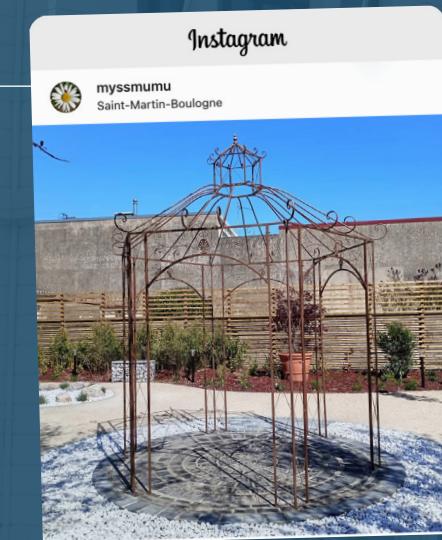
Directeur de la publication : Raphaël JULES, Maire  
Réalisation : Service Communication  
Impression : SIB Imprimerie, Z.I. de la Liane  
62205 BP 343, Boulogne-sur-Mer

Tirage : 6000 exemplaires / Publication Semestrielle



**LE NOUVEAU  
SITE INTERNET  
DE LA VILLE  
EST EN LIGNE !**

**SAINTMARTINBOULOGNE.FR**



Publiez vos photos sur instagram avec le hashtag **#SaintMartinBoulogne**, les meilleures publications apparaîtront dans le prochain magazine.



@saintmartinboulogne



villeSaintMartinBoulogne



ville de Saint-Martin-Boulogne



www.saintmartinboulogne.fr

## **Chères Saint-Martinoises, chers Saint-Martinois,**

Permettez-moi avant toute chose de vous souhaiter de bonnes vacances, en cours ou à venir.

Les « grandes vacances » sont l'occasion de se reposer ou de faire du sport, de se retrouver en famille, de passer d'agréables moments entre amis... bref de profiter de la vie.

Avec la campagne de vaccination et l'assouplissement des contraintes sanitaires, nous retrouvons lentement mais sûrement des conditions de vies plus acceptables, ce à quoi nous aspirons tous.

Ce retour à la normale va nous permettre de vous proposer mardi 13 juillet, derrière la salle de sport Giraux Sannier, et samedi 14 août résidence Maréchal Leclerc, des feux d'artifices.

Des instants magiques pour les petits et les grands.

Le mercredi 14 juillet sera organisée notre Fête Nationale.

À l'issue de la cérémonie officielle, vous serez invités à venir partager l'apéritif républicain place Francis Delury.

Un moment convivial avec des stands de kermesse et un verre de l'amitié à consommer avec modération.

La vie reprend doucement son cours et nous espérons tous que, pour la rentrée de septembre, nous retrouverons notre vie d'avant l'épidémie.

**Je vous souhaite à nouveau de bonnes vacances et vous donne rendez-vous en septembre !**

Votre Maire,  
**Raphaël JULES**



## **NUMÉROS UTILES**

<b>MAIRIE</b>	
Mairie	03 21 32 84 84
Service État-Civil	03 21 32 84 71
Service Logement	03 21 32 84 86
Services Techniques	03 21 32 84 78
Service Urbanisme	03 21 32 84 87
Service Affaires Scolaires	03 21 32 84 80
Service des Sports	06 74 94 84 84
Service Communication	03 21 32 84 82
Service Fêtes et Cérémonies	03 21 32 84 77
C.C.A.S.	03 21 80 35 19
Archives Municipales	03 21 80 54 99
Centre Culturel G. Brassens	03 21 10 04 90
Foyer Germaine Dumortier	03 21 31 80 55
Bureau Périscolaire	07 86 20 95 29

## **SECOURS**

SAMU	15
Police	17
Pompiers	18
Police Nationale	03 21 99 48 48
Police Municipale	06 47 25 69 35
Hôpital Duchenne	03 21 99 33 33
CMCO	03 21 99 11 11

## **PARTENAIRES**

Conseil Départemental	03 21 21 62 62
Conseil Régional	03 74 27 00 00
Communauté d'Agglo. du B.	03 21 10 36 36
Ébouage, bennes et encombrants...	0 800 072 772
A.M.I.E. du Boulonnais	03 21 87 60 72
Conciliateur de justice	sur RDV philippe.deblanc @conciliateurdejustice.fr

## **CRÈCHES ET ÉCOLES**

Crèche Les 3 petits pas	09 80 66 04 55
Maison de la Petite Enfance	03 21 31 11 13
École Jacques Prévert	03 21 31 98 04
École Anne Frank	03 21 91 46 21
École Jacques Brel	03 21 91 13 08
École Saint-Charles	03 21 31 65 67
École Ferry/Nacry	03 21 92 11 42
École Jean Rostand	03 21 91 19 38
Collège Roger Salengro	03 21 31 72 64
Collège Nazareth	03 21 91 10 21
Lycée Giraux Sannier	03 21 30 85 85
Lycée Saint-Joseph	03 21 99 06 99

## **C.S.E.**

Maison de Quartier Centre	03 91 90 09 10
Maison de Quartier Marlborough	03 21 31 11 13
Maison de Quartier Ostrohove	03 21 31 09 04

# SOLIDARITÉ

## L'AIDE ALIMENTAIRE AU C.C.A.S.

Le 21 mai, **Sylvie BERNARDINI**, Adjointe chargée de la solidarité, de l'action sociale, des personnes âgées et des cérémonies est allée à la rencontre des bénéficiaires de l'aide alimentaire du C.C.A.S.



Cette distribution fut l'occasion de rappeler l'investissement des partenaires sociaux et des agents du C.C.A.S., qui contribuent au bon déroulement de ces opérations, même pendant la période de crise sanitaire.

## DEMANDE DE PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE CANTINE DES ÉCOLES PRIMAIRES

Les personnes désirant faire une demande de prise en charge des frais de cantine scolaire pour la prochaine rentrée 2021-2022 doivent se présenter au C.C.A.S. entre le 1<sup>er</sup> et le 23 juillet 2021 munis des éléments suivants : le livret de famille, des justificatifs de ressources du foyer de moins de 3 mois, la dernière quittance de loyer, le nom de l'école et la classe de l'enfant, l'adresse mail, le numéro de téléphone.

Les dossiers concernant les écoles maternelles seront étudiés au cas par cas.

**Sylvie BERNARDINI**

Adjointe chargée de la solidarité, de l'action sociale, des personnes âgées et des cérémonies

## L'OFFICE DU 3<sup>E</sup> ÂGE : UNE SORTIE À DIEPPE

Les sorties vont pouvoir reprendre dès le 27 juillet !

Une sortie à Dieppe est programmée. Les activités, animations et ateliers en salle ne peuvent pas encore être assurées.



Informations par téléphone au 03 21 31 80 55 ou au 07 89 03 07 80 ou par courriel :

[of3stmartinboulogne@orange.fr](mailto:of3stmartinboulogne@orange.fr)

Retrouvez le programme des sorties sur notre nouveau site internet : [www.saintmartinboulogne.fr](http://www.saintmartinboulogne.fr)

## L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'OF3

L'OF3 a organisé mardi 22 juin, au centre Brassens, sa traditionnelle assemblée générale.

En présence de **Raphaël JULES**, Maire, de **Sylvie BERNARDINI**, **Paul ARBLAY**, Président et les membres du Conseil d'administration ont fait le bilan de l'année écoulée aux adhérents présents. Une année bien évidemment difficile...



Merci aux agents et aux bénévoles pour leur implication en faveur de nos aînés.

Ceux-ci n'ont pas été oubliés pendant les différentes phases de confinement.

# JEUNESSE ET SPORT

Ludovic LATRY

Adjoint chargé du sport, de la jeunesse et des associations



## LES BIENFAITS DU SPORT SANTÉ SUR ORDONNANCE

Le service des sports a lancé, en novembre, l'activité « sport santé sur ordonnance » en lieu et place de l'activité « remise en forme »

### QUEL PUBLIC ?

Il s'agit de séances dispensées aux Saint-Martinois qui souffrent d'une affection de longue durée.

### QUAND ET OÙ ?

Ces créneaux se déroulent le mardi et vendredi matins de 10h à 11h30 et le mardi et jeudi soirs de 18h à 19h, en extérieur ou en salle en fonction des conditions météorologiques.

### COMMENT ?

Les séances sont adaptées aux patients, en fonction de la pathologie de chacun et sont encadrées par nos animateurs diplômés, en concertation avec le corps médical, médecins et kinésithérapeutes.

Cette synergie est très appréciée des utilisateurs.

### QUELLE DÉMARCHE ?

Si vous souhaitez essayer le

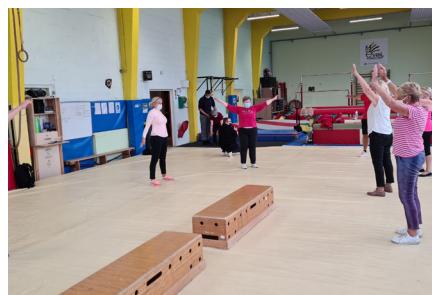
sport santé, il suffit de retirer un formulaire au service des sports à la mairie, puis d'obtenir une ordonnance de votre médecin traitant ou de l'un de nos médecins partenaires.

Dès lors, les éducateurs établiront un programme adapté aux objectifs fixés par le corps médical et aux envies du patient.

### QUEL TARIF ?

La première année est gratuite. À l'issue, une sortie du dispositif pourra être prévue et le patient réorienté vers le programme **pass' sport adultes**, les associations sportives à vocation santé, les associations et structures privées dispensant des activités sportives adaptées.

SERVICE DES SPORTS  
Tél. : 06 74 94 84 84  
Tél. : 07 88 20 16 77



## PORTRAIT D'UN UTILISATEUR : MONSIEUR FONTENELLE

Suite à d'importants problèmes de santé et une opération, **M. FONTENELLE**, suivi par son médecin et son kinésithérapeute, a intégré le dispositif « sport santé sur ordonnance » de la municipalité en avril.

Soutenu par son épouse et pris en charge individuellement par Alexandre, notre animateur diplômé, ses progrès ont été fulgurants.

*« Le fait de retrouver une vie sociale pendant la période COVID, qu'un rapport de confiance s'établisse avec l'animateur et que ce dernier soit à l'écoute de ses envies de pratiquer tel ou tel exercice, a grandement favorisé sa rééducation » nous explique son épouse.*

Elle ajoute : *« Ne se déplaçant qu'en déambulateur au début, mon mari va pouvoir passer rapidement sur béquilles. Même notre médecin traitant est ravi des rapides progrès réalisés. 6 mois ont été gagnés sur sa rééducation ».*

# CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



## LE C.M.J. A PARTICIPÉ À LA COMMISSION SÉCURITÉ

Dans la continuité du projet sur la sécurité au sein de la commune, une commission exceptionnelle a eu lieu mardi 2 mars en présence de **Maxence DECAIX**, Adjoint à la sécurité, **Marcel LEVEL**, Conseiller municipal délégué à la sécurité, **Julietta WATTEZ**, Conseillère municipale déléguée au C.M.J., la police municipale, le service urbanisme, ainsi que le pôle jeunesse.

Lors de cette commission, les jeunes élus ont pu faire part de quelques exemples d'insécurité qu'ils ont pu constater.

Les élus et les techniciens ont pu prendre notes de leurs requêtes et apporter des réponses.

Cette échange a permis d'amorcer de nouveaux futurs projets en collaboration avec les services de la ville.

## Julietta WATTEZ

Conseillère municipale déléguée au C.M.J.  
et aux relations avec le C.S.E. Présidente du Centre Social Éclaté



## VISITE DU POSTE DE POLICE PAR LE C.M.J.

**Julietta WATTEZ**, Conseillère municipale déléguée au C.M.J. et les membres du Conseil Municipal des Jeunes ont été invités par notre police municipale à visiter le poste.

Cette visite entre dans le cadre des différentes actions de sécurité engagées par le C.M.J.

## UN QUESTIONNAIRE SUR LA SÉCURITÉ À SAINT-MARTIN

En partenariat avec la police municipale, le Conseil Municipal des Jeunes a réalisé un questionnaire à destination des Saint-Martinois pour aborder les problèmes de sécurité sur la commune.

Ce questionnaire, composé de 10 brèves questions, leur permettra de mieux cerner les problèmes que vous rencontrez.

Conseil Municipal des Jeunes

CMJ - QUESTIONNAIRE SÉCURITÉ

CMJ Saint-Martin-Boulogne 62280

\*Veuillez répondre

Adresse e-mail \*

Votre adresse e-mail

1 : Selon vous, les limitations de vitesse sont-elles respectées sur la commune ? \*

Votre réponse

2 : Y a-t-il assez de pistes cyclables sur la commune ? \*

Votre réponse

3 : Les rues de la ville sont-elles assez éclairées à la nuit tombée ? Si non, à quel endroit ? \*

Votre réponse

4 : Pensez-vous que les habitants sentent en sécurité dans leur quartier ? \*

Votre réponse



Situé en plein centre-ville, rue Gaston Durieux, l'**Atelier** sera ainsi proche des écoles, des collèges et des lycées. Des liaisons avec le quartier prioritaire de la ville seront assurées. Cette localisation idéale permettra de satisfaire les scolaires comme les personnes âgées.

## L'ATELIER : PROJET DE LIEU CULTUREL UNIQUE

Grand projet de la municipalité, l'Atelier est un lieu culturel polyvalent se voulant unique sur le territoire. L'offre culturelle actuelle de la ville, avec notamment le Centre Georges Brassens, nécessite d'être complétée par un bâtiment en centre-ville.

Raphaël JULES, maire de Saint-Martin et Guillaume PRUVOST, 1<sup>er</sup> adjoint en charge de la coordination du projet et de la culture, ont présenté les premières idées de ce projet lors d'un Conseil municipal.

Plusieurs équipements similaires existant, à Saint-Omer et à Lumbres ont été visité pour cerner au mieux le projet Saint-Martinois.



visites des micro-folies  
de Saint-Omer et de Lumbres.

Polyvalence, c'est **LE** mot d'ordre du projet. Il regroupera plusieurs équipements articulés ensemble et qui fonctionneront en harmonie :

- **Un espace médiathèque et ludothèque** qui disposera de livres, d'ordinateurs, de tablettes et d'outils numériques. Cet espace sera également doté de tables de travail pour les étudiants et la lecture. L'espace ludothèque mettra à la disposition des enfants des jouets de qualité dans un espace adapté.
- **Un fab-lab** : Cet espace sera composé d'outils de dernière génération : imprimante 3D, découpe laser et autres outils numériques. Il permettra à chacun de venir faire parler son talent. Il sera destiné à la fois aux créateurs comme au grand public et disposera d'animations propres.
- **Un musée numérique type micro-folie** : nous ferons partie du réseau officiel micro-folie, ce qui nous permettra de disposer et de diffuser de façon numérique des œuvres des grands musées nationaux. Cet outil du futur permettra aux jeunes et aux moins jeunes de découvrir la richesse de nos musées.
- **Un espace ado** : cet espace fera le lien entre les ados et les équipements culturels.
- Enfin, **un espace polyvalent** : Cet espace, central, pourra réunir 40 personnes. Il permettra de faire des expositions, d'accueillir un auteur, de faire des réunions et du coworking. Il sera le lien entre les différents espaces de l'Atelier.

Véritable outil polyvalent, combinant culture, innovation et numérique, notre futur lieu unique représente la France de demain. Son nom, l'**Atelier** — pour son emplacement proche des ateliers municipaux et pour son climat à la fois de culture et de travail — représente clairement notre ambition pour ce lieu : qu'il soit un espace de convergence des idées et des projets.

# CULTURE



Renan LUCE

## LA CULTURE EST DE RETOUR !

Après un long arrêt dû à la COVID, c'est avec un immense bonheur que la saison culturelle 2020/2021 a pu reprendre au centre Brassens

Quatre spectacles ont été organisés et tous ont affiché « complet ! ».

**Agustin GALIANA** a été le premier artiste à fouler la scène du centre culturel, le 22 mai.

Puis ce fut au tour du chanteur **Renan LUCE** le 11 juin.

**Jean-Luc BERTRAND**, découvert sur la chaîne Gulli, a époustouflé



Agustin GALIANA

## BOODER IS BACK À SAINT-MARTIN : ORGANISATION DE LA JOURNÉE

Le service communication vous propose de découvrir les différentes étapes d'une journée type de spectacle au Centre Culturel Georges Brassens.



8:30

### PRÉPARATION DES LOGES ET DE LA SALLE DE CATERING

Dès 8h30, les agents du Centre Culturel et de la mairie étaient à pied d'oeuvre pour transformer la salle d'activité en salle de restauration. Ils préparent également les loges pour l'artiste et les techniciens.



11:00



16:00



19:45



18:30

### POINT SÉCURITÉ

Mélanie HENRON, directrice du Centre Culturel fait un point avec les équipes de sécurité (agents SSIAP et agents de Biro Sécurité).



20:30

### QUE LE SPECTACLE COMMENCE !



22:30

### REPAS

Une fois le spectacle terminé, les agents et les techniciens se retrouvent pour partager un moment de convivialité.



### ARRIVÉE DU RÉGISSEUR

Le régisseur est le chef d'orchestre du spectacle. Il gère les aspects techniques du spectacle.



## LA LECTURE PUBLIQUE DANS LES ÉCOLES

Cette année, toutes les écoles maternelles et primaires de la commune ont pu découvrir le travail artistique d'auteurs et d'illustrateurs jeunesse avec des interventions autour du livre.

**Stéphanie AUGUSSEAU, BARROUX, PÉNÉLOPE, Agnès DOMERGUE et Ghislaine et Thierry LAMOTTE** ont accompagné les élèves dans cette découverte à travers des lectures, des ateliers d'écriture ou d'illustration et la fabrication d'ouvrages.

Ce dispositif proposé par la Communauté d'Agglomération du Boulonnais et offert par la commune a permis aux élèves de partager, d'ouvrir l'imaginaire et, surtout, de leur donner le goût de lire.

La saison culturelle 2021-2022 sera dévoilée en septembre. La billetterie sera ouverte à l'occasion de la fête foraine culturelle qui aura lieu sur le parvis du centre culturel le samedi 11 septembre de 13h30 à 17h30 !



## UN BÂTIMENT RÉNOVÉ POUR UN CONFORT AMÉLIORÉ

Afin d'améliorer le confort du public lors des nombreux spectacles organisés au centre Brassens, la collectivité a réalisé un audit énergétique complet.

Cette démarche globale, équipement + clos couvert, a abouti à l'élaboration d'un scénario ambitieux de la part de BBC rénovation. Les différentes interventions vont permettre d'optimiser le nouvel équipement CVC en améliorant les performances thermiques du bâtiment.

Les travaux engendreront une réduction notable des consommations d'énergie, et un confort accru pour l'ensemble des usagers (spectateurs, scolaires et péri-scolaires).

Effets et résultats attendus du projet sur le territoire :

Réaliser une rénovation thermique ambitieuse qui traduit une volonté forte de la part de la commune de s'inscrire dans une politique de transition énergétique et proposer un équipement public ayant un rayonnement supra-communal avec une qualité d'accueil améliorée.

# ENVIRONNEMENT

Matthias PASCHAL

Adjoint chargé de la transition écologique  
et du développement durable



## UNE FORêt URBAINE À SAINT-MARTIN !

Projet engagé par la municipalité, sous l'impulsion de **Matthias PASCHAL**, Adjoint chargé de la transition écologique, la forêt urbaine est désormais plantée. Il s'agit de la première forêt urbaine de l'agglomération boulonnaise. Son but est de revégétaliser l'espace public, de créer un îlot de fraîcheur tout en favorisant la biodiversité et le contact avec la nature. Ce sanctuaire végétal renforcera l'identité du quartier tout en rendant le cadre de vie plus agréable.

La méthode Miyawaki, du nom d'un botaniste japonais, permet de créer un écosystème forestier 30x plus dense avec une croissance 10x plus rapide. La forêt offrira également un habitat merveilleux pour la biodiversité.

Les forêts urbaines Miyawaki sont de magnifiques écosystèmes diversifiés, en équilibre avec les conditions de sol et de climat actuel.



Pour réaliser ce projet, la ville a fait appel à l'entreprise Urban Forests, spécialisée dans la création de forêt urbaine 100% naturelle et rapide avec la méthode Miyawaki.

L'entreprise, créée en 2016, a déjà réalisé une trentaine de forêts urbaines en France et en Belgique.



Dans le cadre d'un sujet sur la biodiversité, Environnement TV est venu tourner un reportage sur la forêt urbaine Miyawaki, plantée face à l'école Anne Frank.



1500 arbustes ont été plantés, le 24 mars 2021, par des adultes et des jeunes des maisons de quartier Marlborough et Ostrohove et les jeunes du C.M.J.

Les jardiniers en herbe ont été encadrés par les agents du service environnement et quelques élus.

À l'issue de cette opération, un paillage a été mis en place pour conserver l'humidité du terrain.

**Raphaël JULES**, Maire et **Matthias PASCHAL**, Adjoint chargé de la transition écologique, ont eu le plaisir de présenter ce beau projet à Mme **Dominique CONSILLE**, sous-préfète de l'arrondissement de Boulogne, lors de son passage sur site.



L'objectif est de recréer un morceau de la forêt ancestrale, telle qu'elle était il y a bien longtemps. Il est ainsi possible de se reconnecter à notre patrimoine naturel, suivre son évolution et observer toute la biodiversité qu'elle entraîne.

# ENVIRONNEMENT

## LES MISSIONS DU SERVICE ENVIRONNEMENT



Le service est composé de douze agents titulaires (un responsable, neuf agents de terrain et deux agents du cimetière paysager). Cet effectif est complété, du mois d'avril au mois de septembre, par sept personnes sous contrat avec l'association « Rivages Propres ».



### Missions hivernales :

Bêchage, élagage, taille des arbustes et des rosiers, aménagement de nouveaux espaces verts, plantation des végétaux (Vivaces, graminées, arbustes, etc...).

Préparation des terrains pour les semis + semis champêtre (22 kg), semis en serre pour l'été..., sablage (neige), entretien des cours d'écoles et des bâtiments communaux.

### Démarches écologiques :

- Pour le paillage utilisation de cosses de cacao pour les plantes annuelles et mulch de peuplier pour les arbustes.
- De l'aquasorb (grains d'eau) est ajouté au terreau pour les plantes annuelles + engrais de 6 mois.
- Pots biodégradables pour les plantes annuelles.



Chaque année, le service réalise le décor du rond-point du Mont-Joie, porte d'entrée de l'agglomération boulonnaise. Un décor toujours très apprécié des Saint-Martinais et des automobilistes qui traversent la commune.

### EN CHIFFRES

**1.450<sup>M2</sup>**

DE MASSIFS COMPOSÉS DE  
38260 PLANTES ANNUELLES

**10 750<sup>M2</sup>**  
DE MASSIFS  
D'ARBUSTES

**530<sup>M2</sup>**  
DE MASSIFS  
DE ROSIERS

**15 615**  
DE PLANTES  
PRODUITES  
EN SERRE

**22 645**  
PLANTES  
ACHETÉES

**49**  
BACS

**82**  
COUPELLES  
SUR  
POTEAUX

**51**  
JARDINIÈRES

**24 HECTARES**  
DE PELOUSE À TONDRE  
ET D'ENTRETIEN  
DE CHEMINS



**1350<sup>M</sup>**  
LINÉAIRES DE  
HAIES À TAILLER



# AFFAIRES SCOLAIRES

Hélène BERNAERT

Adjointe chargée de l'enseignement et de la petite enfance



## TRAVAUX À ECOLE ROSTAND

**Hélène BERNAERT**, Adjointe à l'enseignement et **Maxence DECAIX**, Adjoint à la sécurité ont rendu visite à **M. HENNEQUART**, Directeur de l'école ROSTAND, pour faire le point sur les travaux réalisés dans les sanitaires.

Il s'agissait de la réfection complète des sols, murs, toilettes, lavabos et de la mise aux normes pour l'accès des Personnes à Mobilité Réduite.



## LES AIDES ÉTUDIANTES

La municipalité aide financièrement les étudiants Saint-Martinois dans leur parcours scolaire.

**L'AIDE À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (POST BAC)**: Le dossier est à retirer dès la rentrée de septembre au service des Affaires Scolaires. L'allocation est calculée en fonction d'un barème et versée en une seule fois. Si vous dépassiez le quotient familial, une aide minimale de 100€ vous sera attribuée.

**L'AIDE AUX LYCÉENS SAINT-MARTINOIS** : Tous les lycéens scolarisés au lycée Giroux Sannier et les lycéens scolarisés dans un lycée public hors de Boulogne-sur-Mer peuvent y

prétendre. L'allocation est calculée en fonction d'un barème et versée en une seule fois.

**LE REVENU MINIMUM ÉTUDIANT** : Le revenu minimum étudiant (R.M.E.) est une aide délivrée par le C.C.A.S. aux étudiants. L'allocation est calculée en fonction d'un barème et versée au trimestre.

Toutes les informations sont à retrouver sur notre site internet : [www.saintmartinboulogne.fr](http://www.saintmartinboulogne.fr) rubrique affaires scolaires.



## DISTRIBUTION DE MALLETTES PÉDAGOGIQUES ÉCO-CITOYENNES

Mardi 15 juin, **Gérard BEAUVOIS**, délégué territorial GRDF du Pas-de-Calais a offert des mallettes pédagogiques éco-citoyennes aux élèves de l'école Rostand.

Une remise « officielle » a été réalisée dans la classe de **Mme PELLEGATTA** en présence de **Raphaël JULES**, Maire, **Hélène BERNAERT**, Adjointe à l'enseignement et **M. HENNEQUART**, Directeur de l'établissement.

Ces mallettes contiennent des jeux, des exercices, des quiz portant sur la transition énergétique et répondant aux exigences écologiques actuelles. **La pédagogie au service de l'écologie.**

## LES 24H DE SAINT-JO : UNE ÉDITION 2021 SPÉCIALE



Lancée en 2002 sous l'impulsion de **Thierry MAISON**, professeur, cette épreuve se déroulait sur 6h. C'est en 2003 que l'idée de l'organiser sur 24h est née

Il s'agit d'une course d'endurance de voitures radiocommandées, conçues et développées par les élèves.

Cette année, compte-tenu des restrictions sanitaires, celle-ci s'est déroulée sur 8h et sans public mais retransmise sur facebook et YouTube.

Bravo aux élèves et aux enseignants pour leur implication dans ce beau projet !

# VIE ÉCONOMIQUE

Peggy DIVOIRE  
Conseillère municipale déléguée à l'emploi, aux entreprises et aux commerçants



## LES MARCHÉS AU COEUR DE LA VILLE

En septembre, la municipalité souhaite, en complément du déplacement du marché de la place Aristide Briand vers la place Francis Delury, lancer un marché place de l'Orme à Ostrohoove, le samedi matin.

Dans ce cadre, nous lançons un appel à candidature aux futurs exposants.

Si vous êtes intéressés ou

si vous avez dans votre entourage des personnes susceptibles d'être intéressées, n'hésitez pas à contacter le service manifestations au 03 21 32 84 77 pour plus d'informations.

En raisons de contraintes techniques, le marché du centre vous accueillera place Francis Delury le jeudi 2 septembre, de 8h à 12h.

Le lancement du marché d'Ostrohoove est prévu le samedi 4 septembre, de 8h à 12h.

**Les 2 et 4 septembre, pour tout achat réalisé chez un des exposants des marchés, un tote bag vous sera offert !**



*La place de l'Orme, à Ostrohove.*



## UNE TASSE DE FILS ET D'AIGUILLES

Où ? : Place Jean Moulin

### Services :

Une mercerie et salon de thé.

### Informations :

Du lundi au samedi, de 9h à 11h30 et de 14h à 18h - fermé le mercredi.

Téléphone : 06 07 62 79 19

Facebook : Une Tasse de fils et d'aiguilles



## TAXI JB

Où ? : Place Jean Moulin

### Services :

Transport toutes distances (gares, aéroports, hôpitaux). Conventionné organismes d'assurance maladie.

### Informations :

Téléphone : 06 58 91 44 49

e-mail : [taxijb@outlook.fr](mailto:taxijb@outlook.fr)



## BOULANGERIE SÉBASTIEN

Où ? : 52 bois du Mont-Lambert

### Services :

Boulangerie (pain cuit au feu de bois), pâtisseries et viennoiseries.

### Informations :

Du mardi au samedi de 6h à 19h et le dimanche de 6h à 13h. Fermeture le lundi.

Téléphone : 03 21 31 21 82

Facebook : Sébastien pain cuit au feu de bois

You avez créé ou repris un commerce dans la ville ?  
Contactez-nous : [jerome.bouly@ville-stmartinboulogne.fr](mailto:jerome.bouly@ville-stmartinboulogne.fr)

# NOS MAISONS DE QUARTIER



## LE CENTRE SOCIAL ÉCLATÉ A ÉQUIPÉ UNE CINQUANTAINE DE FAMILLES EN MATERIEL INFORMATIQUE

Afin de lutter contre la fracture numérique, l'association « Centre Social Éclaté » a contribué à équiper une cinquantaine de familles en matériel informatique

Cette initiative, mise en place dans le cadre du projet européen « Centres Sociaux Connectés du Boulonnais », a participé à optimiser le travail scolaire des enfants à la maison pendant les périodes successives de confinement.

En parallèle, les équipes des Maisons de Quartier poursuivent l'accompagnement des familles dans leurs usages numériques : maîtrise de l'outil informatique, sensibilisation à l'espace numérique

de travail (E.N.T) sous forme d'ateliers ludiques ou d'accompagnements collectifs ou individuels.

C'est l'occasion pour nous de remercier les entreprises, les partenaires et les habitants qui nous ont fait don de matériel reconditionné par les jeunes adhérents et salariés de notre association. Un grand merci aux écoles et au collège Salengro partenaires de l'opération.

Si vous avez besoin d'un ordinateur pour votre enfant ou si vous souhaitez faire un don, n'hésitez pas à contacter : Sébastien FAMCHON - [csconnectes@centresocialeclate.com](mailto:csconnectes@centresocialeclate.com) - 06 11 80 61 73

Julietta WATTEZ

Conseillère municipale déléguée au C.M.J.  
et aux relations avec le C.S.E. Présidente du Centre Social Éclaté



Tu as entre 11 et 17 ans ? La Bourse Initiatives Jeunes peut financer ton projet.

À Saint-Martin, nos trois maisons de quartier accompagnent tout au long de l'année les jeunes à monter leurs projets.

Aussi, les Bourses Initiatives Jeunes permettent de financer (jusqu'à 500€) des projets individuels ou collectifs conçus par des jeunes âgés de 11 à 17ans.

Chaque bourse encourage des projets dans le domaine culturel, social, sportif ou encore humanitaire.

En 2020, plus de 50 jeunes ont été accompagnés par nos équipes jeunesse et une quinzaine de projets ont été financés.

Un besoin d'informations pour réaliser ton projet ? Contacte vite ta maison de quartier !

Le dépôt du dossier doit être antérieur à la date de sa réalisation.



# SERVICE CIVIQUE

Une mission pour chacun  
au service de tous

## LES TROIS MAISONS DE QUARTIER DE SAINT-MARTIN RECRUTENT DES VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE

Les Maisons de Quartier accueillent toute l'année des volontaires en Service Civique. Le Service Civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme, étendu jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap ; seuls comptent les savoirs-être et la motivation.

Les missions sont diverses : encadrement d'ateliers d'accompagnement à la scolarité, solidarité seniors et environnement.

Chaque volontaire bénéficiera d'un accompagnement par un tuteur et pourra travailler à la définition de son projet d'avenir.

Douze nouveaux volontaires seront recrutés pour 10 mois par notre association en septembre 2021.

**Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à contacter votre maison de quartier ou à vous connecter sur :**  
<https://www.service-civique.gouv.fr/>



## HAPPY SUMMER : DES ACTIVITÉS, DES JEUX ET DES ANIMATIONS GRATUITES POUR TOUTE LA FAMILLE

Du 3 juillet au 21 août 2021, les Maisons de Quartier de Saint-Martin-Boulogne vous proposent l'opération « Happy Summer », une multitude d'animations gratuites pour tous.

Au programme : tournois de foot, kermesse avec jeux anciens, Fête de la jeunesse, olympiades, randonnées, ateliers...

**Le programme est disponible dans votre Maison de Quartier ou sur [www.centresocialeclate.com](http://www.centresocialeclate.com)**

**MAISON DE QUARTIER CENTRE  
(square Isabelle Nacry)**  
Tél. : 03 91 90 09 10

**MAISON DE QUARTIER MARLBOROUGH  
(rue Anne Frank)**  
Tél. : 03 21 31 11 13

**MAISON DE QUARTIER OSTROHOVE  
(place de l'Orme)**  
Tél. : 03 21 31 09 04

# TRAVAUX & SÉCURITÉ

Patrick DELPORTE  
Adjoint chargé de l'urbanisme et des travaux



## ZAC MULTISITES : FIN D'UN PROJET, LANCEMENT D'UN AUTRE

Les projets immobiliers de la ZAC Multisites avancent vite et bien

Dans ce cadre, **Raphaël JULES**, Maire de la commune a été invité le 10 mai dernier par **M. DENEU**, Directeur Général de Territoires 62, à dévoiler la plaque de l'allée des jardins d'anémone située dans le nouveau lotissement de la Waroquerie, chemin de Bertinghen.

Les 35 parcelles ont été vendues et sont, pour la plupart, déjà habitées.



Un projet de services municipaux y verra également le jour. Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancée des travaux.



À l'issue de cette inauguration, une présentation de la première phase du projet de lotissement composé de 21 parcelles a été faite rue de Marlborough. 79 parcelles y seront aménagées à terme.

## DES TRAVAUX AU MONT-LAMBERT

Le 19 mars, la ville a mis en place, par l'intermédiaire de L'AMIE du Boulonnais, un chantier d'insertion pour la réfection de la partie haute du foyer **Émile DUCROCQ** au Mont-Lambert.

Deux équipes se sont succédé. Les murs ont été repeints, les sols ont été changés. Les toilettes ont été mis aux normes. Du carrelage a été posé dans l'entrée et dans la cuisine.

Bravo à tous les ouvriers pour la qualité de leur travail.



## NOUVEAU SAS ET UNE NOUVELLE ENSEIGNE AU C.C.A.S.

L'entrée du C.C.A.S. a été repensée pour le confort de tous

Ces travaux réalisés par l'entreprise Scintelle ont permis de résoudre les problèmes d'étanchéité et d'isolation thermique de l'ancienne entrée.

Une nécessité pour améliorer le confort des agents et du public en période hivernale et la mise en conformité d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.



## MISE EN PLACE DE RADARS PÉDAGOGIQUES

Depuis le mois de février, la Police Municipale déplace un radar mobile de rue en rue

Ces radars indiquent aux conducteurs la vitesse réelle à laquelle ils circulent.

La Police Municipale effectue ainsi des enregistrements réguliers des données du trafic et de

la vitesse. Contrairement aux radars classiques, les données relevées ne donnent pas lieu à une verbalisation.

À l'issue, des contrôles ponctuels répressifs seront réalisés en fonction des données recueillies.

D'autres outils de prévention sont en cours d'acquisition afin de sécuriser nos zones piétonnes.



## QUIZ : LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Le challenge Départemental est organisé chaque année sur la commune par les agents de la Police Municipale. Compte-tenu de la COVID-19, l'épreuve pratique à vélo a été supprimée

Il s'agissait donc cette année d'une épreuve de connaissances présentée sous la forme d'un questionnaire en 2 parties (situations de circulation et connaissances générales) à destination des élèves de CM2 des écoles publiques et privées. Tous les participants ont reçu une attestation de réussite ainsi que quelques gadgets.

## DIAGNOSTIC ÉTAT DES ROUTES

La ville va faire réaliser, par l'intermédiaire de Géoptis, filière de La Poste, un audit de l'état des 45km de voirie.

Cet audit se déroulera en 5 étapes :

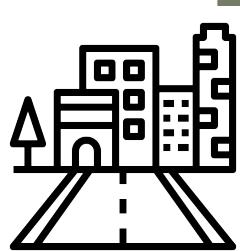
ÉTAPE 1 : Crédit, numérisation du référentiel de voirie

ÉTAPE 2 : Enregistrement de l'état de la voirie. Pendant sa tournée, le facteur filme les routes via une caméra positionnée sur le toit de son véhicule

ÉTAPE 3 : Vidéocodage et qualification des données par une cellule spécialisée

ÉTAPE 4 : Cartographie complète avec un état des lieux précis de la voirie

ÉTAPE 5 : Restitution des données et préconisations pour l'entretien préventif de la voirie.



La collectivité aura ainsi un recensement complet et une qualification des dégradations de la voirie ce qui permettra la mise en place d'un plan pluriannuel d'entretien et d'établir un ordre de priorité.

# PATRIMOINE

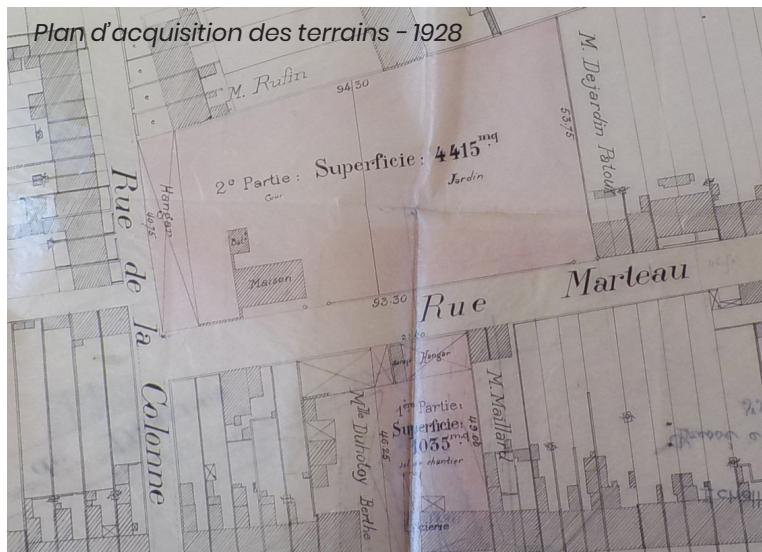
# LA NAISSANCE DU MARCHÉ DE SAINT-MARTIN

**Il y a cent ans, il n'y avait pas de marché à Saint-Martin.** Les commerces émaillant la route de Saint-Omer suffisaient à la population : épicerie, boucherie, boulangerie, marchand de beurre et d'œufs, de vins et même d'eau de vie, de charbon, de bois, de faïence, mercerie, serrurerie, cordonnerie, graineterie, et, bien sûr, cabarets...etc. Les supermarchés n'existaient pas. Les boulangers, les primeurs et les coquassiers livraient de maison en maison

Saint-Martin était une ville avec une ambiance de village. De toute façon, il n'y avait pas de place publique à Saint-Martin où l'on put établir un marché.

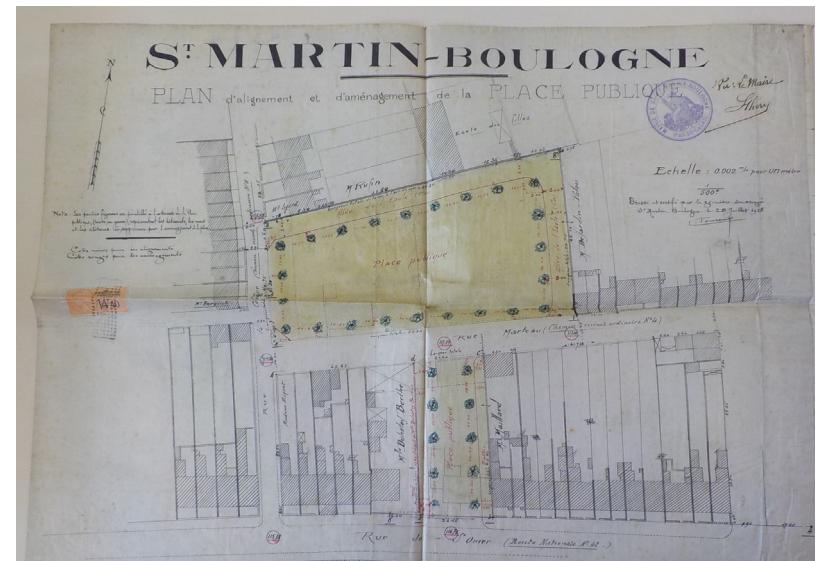
La mairie, toute petite, était installée à la Maison des Archives d'aujourd'hui (ancienne perception), elle était entourée par le cimetière. En face, à la place de la mairie actuelle, le pâté de maisons appartenait à un marchand de bois, ancien maire : **Charles DUHOTOY**.

Or, après le décès de celui-ci, sa fille mit en vente la propriété : la municipalité se hâta de l'acheter, en 1928 (voir « L'hôtel de ville de Saint-Martin », Saint-Martin infos, n°8, 2018).



## **Carol SILVESTRE**

Conseillère municipale déléguée aux archives municipales,  
aux bibliothèques et au patrimoine



Projet d'aménagement - juillet 1928

Le terrain de M. Duhotoy était vaste. Une nouvelle mairie fut construite, entourée de deux places tout simplement nommées « la grande place » et « la petite place ». La grande place comportait une maison et un appentis qui furent démolis.

Elle donnait directement sur l'école des filles.

On crée deux allées sur son pourtour, délimitées par des arbustes, pour protéger les trajets des enfants.

Une aussi grande place permettait d'accueillir un marché : il naquit le 1<sup>er</sup> mai 1932, et se tint désormais tous les dimanches. Deux mois après, la place était inaugurée sous le nom de Place **Aristide BRIAND**, du nom de l'ancien président du Conseil (national), plusieurs fois ministre, qui venait de décéder.

Il fut même question de lui dresser un monument sur cette place, puis l'idée fut abandonnée.

Désormais, il serait interdit de construire autour de la place, où avaient été disposés des arbustes.

Une commission municipale des foires, marchés et fêtes avait été créée : c'est l'ancêtre de notre service Manifestations. Elle décida de créer un franc-marché annuel sur la Grand-Place.

**Il eut lieu pour la première fois le mercredi 18 janvier 1933**, annoncé par une grande campagne publicitaire pour l'époque et inauguré officiellement. L'emplacement était gratuit, on attendait beaucoup d'exposants, il y avait même une bascule pour peser les bestiaux.

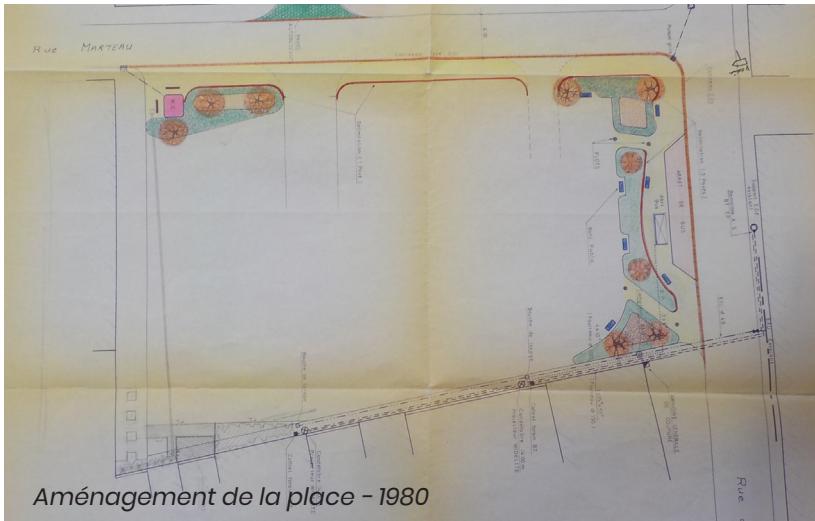
Le 22 octobre suivant fut mis en place un concours et une exposition d'agriculture. Mais les commerçants alentour grognaient, craignant la concurrence...

Cinquante ans passèrent. En 1980, la place fut rénovée.

Devant les vieux bâtiments occupés par le C.C.A.S. (avant sa transformation), on installa un abribus et des bancs publics. La période de gratuité étant terminée, un droit de place modeste fut créé pour les exposants du marché : 1,50 F par m<sup>2</sup> et par jour.

Un tarif détaillait la somme à régler pour une loterie, un cirque, une exposition, un taxi...

Vingt ans après, **en 1997, les 1,50F devenaient 2F, et un autre marché était créé à Ostrohove.**



**Francis DELURY** était instituteur puis directeur de l'école des garçons en 1945 à Saint-Martin. Membre du Conseil municipal en 1947 jusqu'en 1977. Grand Résistant pendant la guerre. Il est décédé en 1985.



## LES MARCHÉS AU FIL DES ANNÉES...

**Le marché du centre, inauguré en 1933, va migrer vers la place Francis DELURY.**

Il gagnera ainsi en visibilité et en fréquentation.

Agrémenté d'une friterie, il invitera les Saint-Martinois et autres amateurs de produits frais à prendre un temps de nature festive au milieu de la ville.

**Le 1<sup>er</sup> marché d'Ostrohove fut quant à lui lancé en 1997. Abandonné, il va reprendre de la vigueur cet automne sur la place de l'Orme : souhaitons-lui longue vie !**

La place de l'Orme



# MANIFESTATIONS

Guillaume PRUVOST  
1er Adjoint, chargé de la culture, des fêtes et des animations



**SAINT-MARTIN-BOULOGNE**

**MERCREDI 14 JUILLET 2021**

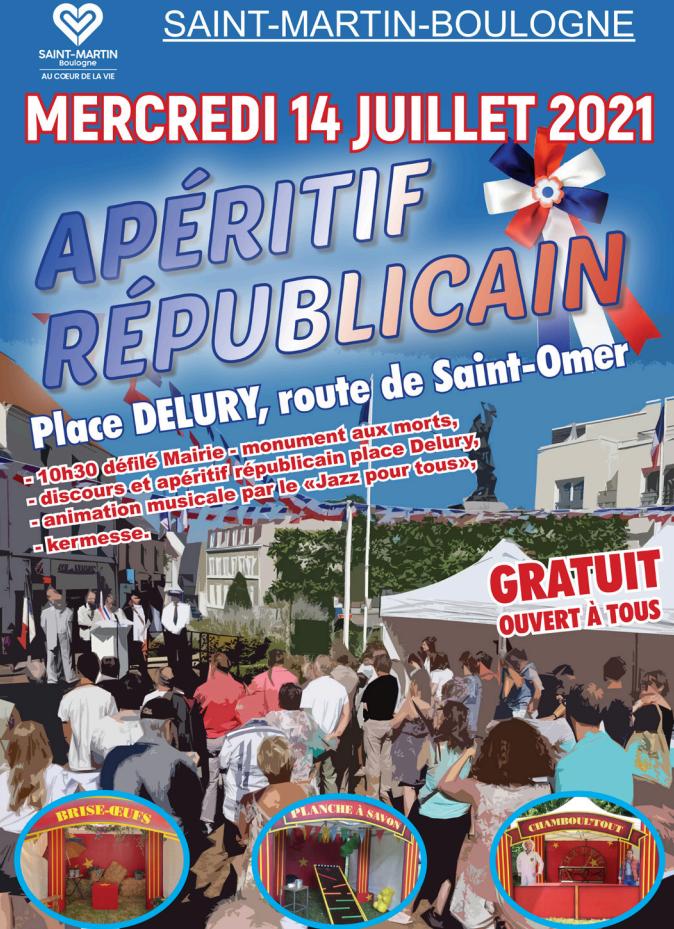
## APÉRITIF RÉPUBLICAIN

Place DELURY, route de Saint-Omer

- 10h30 défilé Mairie - monument aux morts,  
- discours et apéritif républicain place Delury,  
- animation musicale par le «Jazz pour tous»,  
- kermesse.

**GRATUIT OUVERT À TOUS**

+ d'infos au 03 21 32 84 77



FÊTE NATIONALE  
MERCREDI 14 JUILLET À 11H  
PLACE DELURY



ASSOCIATIONS EN FÊTE  
SAMEDI 28 AOÛT DE 10H À 17H  
SQUARE NACRY



VENEZ DÉCOUVRIR  
LA RICHESSE DE LA VIE  
ASSOCIATIVE  
SAINT-MARTINOISE



SAMEDI  
**28 AOÛT** DE 10H À 17H  
SQUARE NACRY, RUE DE LA COLONNE

ENTRÉE GRATUITE  
+ D'INFOS : 03 21 32 84 77  
[WWW.SAINTMARTINBOULOGNE.FR](http://WWW.SAINTMARTINBOULOGNE.FR)



### - FEUX D'ARTIFICES -

Nous vous informons également que les feux d'artifices  
des 13 juillet (derrière la salle de sport G. Sannier)  
et 14 août (résidence Maréchal Leclerc)  
seront tirés à 23h (sauf conditions météorologiques défavorables).

# TRIBUNES

## TRIBUNE DE LA MAJORITÉ « ENGAGEONS SAINT-MARTIN VERS DEMAIN »

Un an d'action !

Saint-Martinoises, Saint-Martinois, votre Maire Raphaël JULES ainsi que son équipe sont arrivés il y a un an. Depuis, notre ville se dynamise ! Un an à votre service pour plus d'écologie, avec notre forêt de Miyawaki et notre jardin zen. Un an à votre service pour nos commerces, avec l'arrivée en septembre du marché place de l'Orme et place Delury.

Un an à votre service pour nos enfants, avec le projet de végétalisation des cours d'école.

Notre équipe a également lancé les grands projets qui transformeront durablement notre belle ville. La crise COVID étant, nous l'espérons, derrière nous, nos ateliers participatifs débuteront à l'automne.

Tout faire pour votre intérêt est notre seul but.

C'est cela engager Saint-Martin vers demain !

**Les élus de votre majorité municipale.**

## TRIBUNE DE LA MINORITÉ « POURSUIVONS ENSEMBLE POUR L'AVENIR DE SAINT-MARTIN »

Cher.es Saint Martinoises, chers Saint Martinois,

Compte tenu du contexte particulier relatif aux élections départementales et régionales nous n'avons pas souhaité communiquer sur les affaires communales.

Bien évidemment, nous reviendrons vers vous lors de la prochaine parution, afin de vous donner tous les éléments relatifs à nos analyses sur les affaires de la Commune et ce toujours dans l'intérêt collectif en direction des Saint Martinois, qui nous anime .

Avec tout notre dévouement.

**Facebook : Pascale Lebon-Poursuivons ensemble  
Avec C. Delacour, A. Leporcq, V. Malayeude,  
JC. Condette, C. Leduc I. Miellot.  
poursuivonsensemble@outlook.fr**

## TRIBUNE DE LA MINORITÉ « AGIR POUR SAINT-MARTIN »

Pour le bien, l'action est plus que l'intention...

Notre statut apolitique, à l'instar de la liste du maire d'ailleurs, nous donne une réelle liberté de penser et de voter en fonction des valeurs et objectifs de notre liste.

Entre autres, la transition écologique, les nouvelles mobilités douces, des innovations culturelles, qui faisaient partie de nos propositions, sont aussi des intentions avancées par le Maire et nous avons pu y apporter notre vote de confiance grâce à leur prise en compte dans le budget primitif 2021 sans arrière-pensée partisane.

Notre seul parti est "Saint-Martin" et nous n'y dérogeons pas.

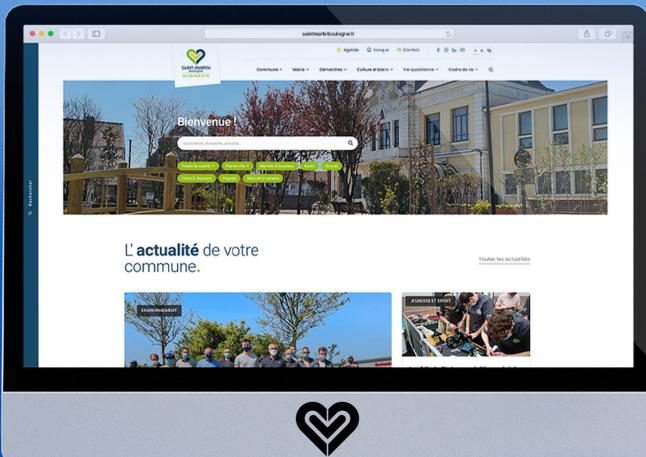
Mais nous restons bien sûr vigilants sur la réalité des projets qui émergeront de ces «bonnes intentions» (ainsi, par exemple, si un débat avait eu lieu, nous aurions préféré un autre site voisin pour la Médiathèque, pour lui donner visibilité et accessibilité meilleures).

Pour la liste « AGIR pour Saint-Martin».

**R. ALTAZIN.**

# LE NOUVEAU SITE INTERNET DE LA VILLE EST EN LIGNE !

**SAINTMARTINBOULOGNE.FR**



## EN BREF



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES EN LIGNE



LE WIFI GRATUIT DISPONIBLE À LA MAIRIE

Besoin d'un acte de naissance, du menu de la cantine, d'une benne pour les déchets verts ou d'une idée de sortie ? Le site internet de la ville s'est modernisé et vous propose de nombreuses démarches administratives dématérialisées.

N'hésitez pas à jeter un coup d'œil à cette réalisation signée **Bloop Communication**, en collaboration avec le service communication de la ville. [www.saintmartinboulogne.fr](http://www.saintmartinboulogne.fr)

Nous avons le plaisir de vous informer de l'ouverture du WiFi gratuit à la mairie.

Pour vous y connecter, rien de plus simple. Lorsque vous êtes à proximité de la mairie, activez le WiFi sur votre mobile, sélectionnez WIFI SAINT MARTIN et entrez vos nom, prénom et adresse mail.

Vous bénéficierez alors du WiFi gratuit.